

Comité de suivi du 3DD-29 mars 2023 Compte-rendu

Cette séance venait compléter celle du 01/12/2022 avec comme objectif de faire aboutir les discussions engagées ce jour-là. Elle a permis, en se donnant un peu plus de temps, de réconcilier deux enjeux pour le comité : réfléchir et discuter de questions qui manquent peut-être d'espace et de collectif dans nos organisations (a) et produire des éléments suffisamment aboutis pour construire un programme de travail du 3DD qui réponde au mieux aux besoins des acteurs qui font le territoire (b).

Plusieurs personnes n'ont pu participer ne travaillant pas le mercredi, jour qui sera évité à l'avenir. Les neuf personnes présentes¹ représentaient une diversité d'acteurs suffisante pour pouvoir bien travailler (DT, DCS, communes, prestataires, FASE). Le lien a pu être assuré avec la séance de décembre. Ce PV permet aux absents de participer sans difficulté à la suite des échanges et des travaux. Les travaux du comité sont publics et réunis dans le groupe de travail « Le projet du 3DD » sur le site du 3DD.

Pour cette séance, il a été proposé que les personnes présentes sélectionnent un sujet parmi huit ressortis en décembre², dans le but de l'approfondir et de réfléchir à la manière dont il pourrait être travaillé dans le cadre du 3DD.

Membres du comité de suivi du 3DD et personnes présentes (*)

Didier Arnoux, Pré en bulle (exc.)

Stéphanie Baron Levrat, commune de Meyrin, service développement social-emploi (exc.)

Thomas Boucher, département du territoire, direction développement urbain (exc.)

Elias Boulé, Large Scale Studio

Pauline Bösinger, département du territoire, service du développement Durable (exc.)

Magali Brogi, département du territoire, direction développement urbain (exc.)

Antonin Calderon, Après GE

Blaise Olivier Dupuis, Université de Genève (exc.)

Charlène Grillet, Pôle métropolitain genevois (exc.)

Simon Gaberell, HES SO (exc.)

Frédéric Josselin, département du territoire, service de la participation citoyenne (*)

Olivier Krumm, Coopérative Equilibre (exc.)

Olivier Morand, commune de Confignon, secrétariat général Arnaud Moreillon, FASE (*)

Elie Andlauer représentant Gregor Nemitz, acau architecture SA (*)
Alexandre Prina, département des infrastructures (exc.)

Laurent Tischler (*) et Nicolas Roguet, département de la cohésion sociale (*)

Matthias Solenthaler, Ressources urbaines

Nathalie Lauriac (*) et Talide Cividino (*), office de l'urbanisme, service Participation citoyenne

Nouveaux membres :

Laurent Badoux remplaçant Rafael Schütz, commune de Carouge, service de l'urbanisme et anciennement Office de l'Urbanisme (*) Pierre Orelli, commune de Carouge, service des affaires sociales (*)

¹ Le comité de suivi du 3DD réunit des représentants et représentantes des acteurs investis dans des démarches participatives à Genève. Cette instance, renouvelée par périodes de 18 mois, joue le rôle de cœur actif du réseau. Elle se réunit 3 à 4 fois pour discuter et actualiser le constat des besoins en matière de participation citoyenne et de coopération et ses échanges nourrissent la programmation des activités et des ressources développées collectivement au 3DD.

² PV du 1^{er} décembre 2022 : https://3ddge.ch/html/node/3854

I. Choix d'un sujet à approfondir

Les 8 sujets proposés étaient les suivants :

Des sujets en lien avec les difficultés à mobiliser

- 1) Questionner le sens de la participation citoyenne
- 2) Appréhender la façon dont notre démocratie est interrogée
- 3) Faire dialoguer savoirs experts et savoirs citoyens
- 4) Clarifier les regards et les postures visà-vis des habitants

Des pistes autour de la nécessité d'inventer de nouveaux modes d'action publique

- 5) La transversalité et la coopération
- 6) Faire de la place à la participation dans les processus et les procédures
- 7) L'acculturation des décideurs
- 8) Les limites de la culture de projet pour la participation

Ces sujets avaient en commun d'être des sujets complexes, qui posent des questions de fond et qui gagnent à être travaillés à plusieurs acteurs. Ils permettent aussi d'alimenter les réflexions sur les axes prioritaires du 3DD « Les Absents » et « Les conditions de la confiance ». Comme travaux qui pourraient être engagés en fonction du sujet retenu, ont été suggérées par l'équipe du 3DD une variété de modalités à considérer et éventuellement à combiner : portage par le 3DD ou en partenariat par plusieurs acteurs, groupe de travail fermé ou démarche ouverte coordonnée par le 3DD, apports extérieurs d'experts, mandat...

A l'aide d'un vote en deux tours complété d'une discussion³, les personnes présentes ont choisi un sujet en tenant compte des critères suivants : impact sur la participation citoyenne dans nos territoires, importance pour mon organisation, intérêt pour moi/mon organisation de s'impliquer dans un travail sur ce sujet.

Trois sujets ont été sélectionnés au 1^{er} tour (5 votes chacun) :

- 1) Questionner le sens de la participation
- 2) Appréhender la façon dont notre démocratie est aujourd'hui interrogée
- 3) Faire dialoguer savoirs experts et savoirs citoyens

C'est ce dernier qui a été retenu (3 votes contre 2 pour les deux autres, 1 abstention) à l'issue du second tour et des discussions qui ont suivi.

Des regrets ont été exprimés concernant :

- o Le **sujet de la posture** clé et pourtant rarement travaillée ;
- Celui des défis de la coopération et de la transversalité qui sont posés aux administrations (transformation de l'action publique);
- Le sujet de l'articulation entre démocratie participative et démocratie représentative, qui avait fait l'objet d'un événement du 3DD lors de la semaine de la démocratie 2022⁴, a été soulevé lors des échanges, notamment par rapport aux enjeux de responsabilité des décisions finales;

2

³ Modalités de vote: lors du 1er tour, chaque participant peut se prononcer en faveur d'autant de sujets qu'il le souhaite (de 1 à 8 votes, maximum 1 vote par sujet). Les 3 sujets ayant obtenu le plus de suffrages sont retenus pour un 2d tour, lors duquel chaque participant peut choisir un sujet seulement. Le vote final est suivi d'une petite discussion: les participants qui le souhaitent peuvent exprimer leurs regrets vis-à-vis d'un sujet non retenu. Des personnes ayant voté pour le sujet retenu expliquent aussi les raisons de leur choix.

⁴ Enregistrement vidéo : https://3ddge.ch/html/node/3421

 Enfin, plusieurs entités au sein de l'administration cantonale s'intéressent aux tendances qui interrogent la solidité de nos démocraties (baisse de la participation politique, perte de confiance dans les institutions, polarisation du débat...).

Concernant le sujet retenu, il a été convenu qu'il présentait les avantages suivants :

- En interrogeant les rôles à la fois des habitants et des experts, il permet d'aborder plusieurs des sujets identifiés et notamment ceux regrettés (cf ci-dessus);
- La qualité de ce dialogue est décisive pour l'enrichissement des projets par la concertation;
- Fournir des réponses au peu de foi dans la capacité des habitants à apporter de la matière dans le cadre de concertations qui délite parfois tout le dispositif participatif;
- Une forte dimension méthodologique en même temps qu'il suppose des discussions de fond sur la place et la légitimité de chacun (habitants, administration, experts extérieurs, élus);
- Explorer à quelles conditions les experts peuvent venir soutenir les initiatives citoyennes et entrer en dialogue avec des savoirs parfois déconsidérés du fait de leur positionnement militant;
- Travailler sur la question du cadre et des règles à poser dans des démarches de concertation pour assurer une estime et une confiance réciproque entre habitants et experts;
- o Discuter la **notion d'expertise d'usage** et les autres dimensions des savoirs habitants ;
- Un intérêt du DCS qui met en place cette année des conseils des habitants, parfois questionnés par les élus locaux qui peuvent le vivre comme une remise en question de leur rôle.

II. Approfondissement et problématisation du sujet

Dans un second temps, le sujet a été creusé et problématisé en petits groupes.

Problématiques formulées par les participants à l'issue de ce temps

Un cadre qui pose des exigences partagées auxquelles tous s'engagent (experts et citoyens) pour converger vers un projet dans lequel tout le monde se reconnait

La place de l'expertise interroge la démocratie. Elle doit être questionnée et positionnée au regard des autres savoirs (qui doivent être davantage reconnus et valorisés) pour les intégrer dans un processus de dialogue afin d'alimenter conjointement le processus de décision Trouver les outils pour maintenir un dialogue constructif entre alter ego (citoyen-expert et expert-citoyen) sans pouvoir garantir un résultat en termes de qualité de vie

Comment développer des savoirs et partager les expertises ?

Les discussions en plénière ont ensuite permis de dégager les aspects suivants du sujet :

Qu'est-ce que l'expertise ? Quelle est sa place ?

- o Interroger l'expertise, la figure de l'expert et sa place dans la démocratie, au regard des citoyens comme des élus ?
- L'expérience de la participation est transformative pour tous les participants, en même temps qu'elle permet une montée en compétence;
- Le dialogue avec les habitants comme une opportunité pour l'expert de l'administration de voir son rôle revalorisé et ses apports enrichis;
- O Comment produit-on des savoirs voire des contre-expertises? Des savoirs peuvent être notamment produits par **échanges entre pairs.**

Qu'est-ce que la parole habitante ? Quelle est sa légitimité ?

- o Qu'est-ce que le savoir habitant ? Comment le situer par rapport au savoir de l'expert ?
- Si le citoyen est parfois lui-même expert, à l'inverse certains participants peuvent douter de leur capacité à contribuer face à la compétence de l'expert et se démobiliser;

A quelles conditions un dialogue est-il possible entre savoirs d'experts et savoirs habitants?

- L'importance d'avoir des principes et un cadre méthodologique clairs qui génèrent des échanges en confiance entre habitants et experts dans les concertations, sans renoncer au conflit et tout en garantissant que les résultats vont enrichir le processus de décision;
- Le contexte reste le contexte de la démocratie élective (décisions par vote) avec la question de la responsabilité des décisions;
- La Charte européenne de la participation en urbanisme, la sociologie des controverses (sur la place de l'expertise) et les travaux de Hélène Landemore (sur les apports d'experts dans les processus des assemblée citoyennes) comme pistes à creuser.

III. Proposition de travaux à engager

A l'issue des échanges, deux premières pistes se sont dégagées :

- → Un travail multi-acteurs sur des principes partagés auxquels se référer lors de démarches participatives (i), à compléter éventuellement par des renvois vers des guides ou outils méthodologiques
- → Un cycle de conférences avec des apports extérieurs sur l'expertise et les savoirs (ii)

Ces deux démarches peuvent être engagées séparément, même si les apports du cycle de conférences (ii) peuvent alimenter le travail collectif sur les principes (i). La temporalité et les livrables dépendront du nombre d'organisations intéressées et des moyens qu'elles peuvent engager (disponibilité en temps, éventuellement participation financière). A noter que l'intérêt de l'élaboration de principes pour la participation genevoise dépend largement du portage institutionnel et politique dont le document final pourra bénéficier.

Ce compte-rendu sera rendu public sur le site du 3DD, dans le cadre d'un groupe de travail numérique dédié au projet « Le projet du 3DD ».

Initiative du département du territoire, le 3DD se développe comme un réseau apprenant associant les acteurs du territoire genevois pour partager réflexions, actions et ressources utiles pour agir ensemble au service de la transition écologique des territoires.